



CH-3003 Berne, SECO, DA /seco/brt

Aux destinataires selon liste ci-jointe

Référence: 2010-02-04/423

Spécialiste: brt
Berne, le 4.3.2010

Audition

Modification de l'art. 30 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

Madame, Monsieur,

Nous vous faisons parvenir en annexe un projet de modification de l'art. 30 OLT 1 ainsi qu'un rapport explicatif dans le cadre d'une procédure d'audition.

La présente révision vise, outre des adaptations rédactionnelles, à concrétiser, au niveau de l'ordonnance, la notion d'indispensabilité pour des raisons d'exploitation dans le cas du travail de nuit sans alternance avec du travail de jour (nouvel al. 2^{bis} de l'art. 30 OLT 1).

Nous vous prions de nous faire parvenir votre prise de position d'ici le **vendredi 9 avril 2010**. Vous pouvez vous procurer des exemplaires supplémentaires des documents de la procédure d'audition à l'adresse Internet suivante: <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Nous vous prions d'envoyer votre prise de position par écrit à:

SECO, Direction du travail, Secteur Protection des travailleurs, Thomas Bertschy, 3003 Berne (thomas.bertschy@seco.admin.ch, tél. 031 324 21 98, fax 031 322 78 31).

Sans réponse de votre part dans le délai imparti, nous partirons du principe que vous êtes d'accord avec les documents remis.

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Thomas Bertschy
Effingerstrasse 31, 3003 Berne
Tél. +41 (31) 324 21 98, fax +41 (31) 322 78 31
thomas.bertschy@seco.admin.ch
www.seco.admin.ch

Nous vous remercions d'avance pour votre participation et vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Secrétariat d'Etat à l'économie



Serge Gaillard
Chef de la direction du travail

Annexes:

- Projet de modification de l'ordonnance
- Rapport explicatif concernant le projet de modification de l'ordonnance
- Liste des destinataires de l'audition